



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-SAVOIE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°74-2018-140

PUBLIÉ LE 29 NOVEMBRE 2018

Sommaire

DSDEN 74

74-2018-11-13-006 - ARRÊTÉ DSDEN/SG/AA/2018-0068 relatif à la modification de la composition nominative du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail départemental de la Haute-Savoie (2 pages)

Page 3

DSDEN 74

74-2018-11-13-006

ARRÊTÉ DSDEN/SG/AA/2018-0068

relatif à la modification de la composition nominative du
comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
départemental de la Haute-Savoie

Direction des Services Départementaux
de l'Education Nationale
de la Haute-Savoie
Division Budgétaire
Références: DBE/LD

Annczy, le 13 novembre2018

LA DIRECTRICE ACADEMIQUE
DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE
DE LA HAUTE-SAVOIE

ARRÊTÉ DSDEN/SG/AA/2018-0068

relatif à la modification de la composition nominative du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail départemental de la Haute-Savoie

L'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment les articles 8 bis et 9, ensemble loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et la sécurité au travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

VU le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat modifié ;

VU l'arrêté du 1^{er} décembre 2011 portant création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail des services déconcentrés relevant du ministère chargé de l'éducation nationale modifié ;

VU l'arrêté rectoral n°2018-54 du 03 juillet 2018 donnant délégation de signature à Mme Mireille VINCENT directrice académique des services de l'éducation nationale de Haute-Savoie ;

VU l'arrêté SG n°2014-95 relatif à la composition des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail départementaux de l'académie de Grenoble ;

VU les propositions des organisations syndicales.

ARRETE

Article 1 : L'arrêté DSDEN/SG/AA/2017-0044 du 03 juillet 2018 est modifié ainsi qu'il suit :

Représentant du personnel suppléant au titre de la fédération syndicale Sgen-CFDT :

- Mme Stéphanie VUAILLAT en remplacement de Mme Hélène CARRAT

Représentant du personnel titulaire au titre de la fédération syndicale FSU :

- Mme Corinne JOURNAUD en remplacement de Mme Marie-Hélène ISETTI

Représentant du personnel suppléant au titre de la fédération syndicale FSU :

- Mme Catherine WALTER-SELOSSE en remplacement de Mme Corinne JOURNAUD

- M. Stéphane CERONI en remplacement de Mme Françoise BARBOSA

Article 2 : Mme la secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Savoie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

La directrice académique des services de l'éducation nationale
de la Haute-Savoie

Mireille VINCENT

